Ai-je droit aux allocations chômage ?

Par Fred12

Bonjour à tous,

Tout d'abord, merci de prendre le temps de me lire et, éventuellement, de me donner votre point de vue.

Je souhaiterais savoir si dans mon cas précis j'ai droit aux allocations chômage. Mon dernier CDD a démarré le 01/02/2022 et a pris fin le 30/06/2022 (5 mois de travail ou 758,35 heures travaillées). Il s'agissait bien d'un CDD de 5 mois, donc, j'ai été jusqu'au bout et rempli ma part du contrat. Auparavant, toujours dans les derniers 24 mois, j'avais signé un CDI et travaillé du 25/05/2021 jusqu'au 30/06/2021, date à laquelle j'ai mis fin à ma période d'essai (1 mois et 6 jours de travail ou 186,57 heures). Au total cela fait 6 mois et 5 jours de travail ou 945 heures travaillées. Je n'ai que ces deux contrats en tant que salarié ces derniers 24 mois car le reste du temps je travaillais sous le statut d'auto-entrepreneur.
En principe, je remplis les critères nécessaires pour toucher les allocations chômage (135 jours travaillés, à peu près 6 mois, ou 910 heures). Or, je me pose des questions concernant mon avant dernier contrat, où j'ai mis fin à ma période d'essai et cela est considéré comme une démission. Ceci dit, cela fait un an et demi que j'ai mis fin à ce contrat et après j'ai eu un deuxième contrat où j'ai travaillé jusqu'au bout. Par ailleurs, si j'ai mis fin à la période d'essai en juin 2021 c'est bien parce j'ai subi du harcèlement quotidien de la part de mes collègues de bureau, j'ai fait remonter à ma hiérarchie pour en trouver une solution et rien n'a été fait. Je détiens toutes les preuves de ce que j'avance.

Pensez-vous que dans les conditions susmentionnées j'aurai droit aux allocations chômage ?

Vous en remerciant par avance

Cordialement

Fred12

Par TUT03

Bonjour

il existe un simulateur sur le site de Pole emploi pour connaître vos droits éventuels à une Allocation chômage
mais seule une étude complète de vos contrats par PE vous apportera une réponse sûre

---
Par Fred12

Merci pour votre réponse, TUTO3.